

REPUBLICUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

\*\*\*\*\*

REGION DE L'ADAMAOUA

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DU MBERE

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE DIR

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*



DRAFT

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace -Work- Fatherland

\*\*\*\*\*

ADAMAWA REGION

\*\*\*\*\*

MBERE DIVISION

\*\*\*\*\*

DIR COUNCIL

\*\*\*\*\*

GENERAL SECRETARY

\*\*\*\*\*

## DECISION MUNICIPALE N°003/DM/C DIR /SG/ 2025 DU 23 JUIN 2025

PORANT ATTRIBUTION DE LETTRE COMMANDE OBJET DE L'AVIS DEMANDE DE COTATION N°001 /DC /C-DIR/SG/CIPM/ 2025 DU 05 MAI 2025, POUR L'AQUISITION D'UN VEHICULE PICK UP 4x4 POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA :

- DEMANDE DE COTATION N°001 RELATIVE A L'AQUISITION D'UN VEHICULE PICK UP 4x4 POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE DIR.

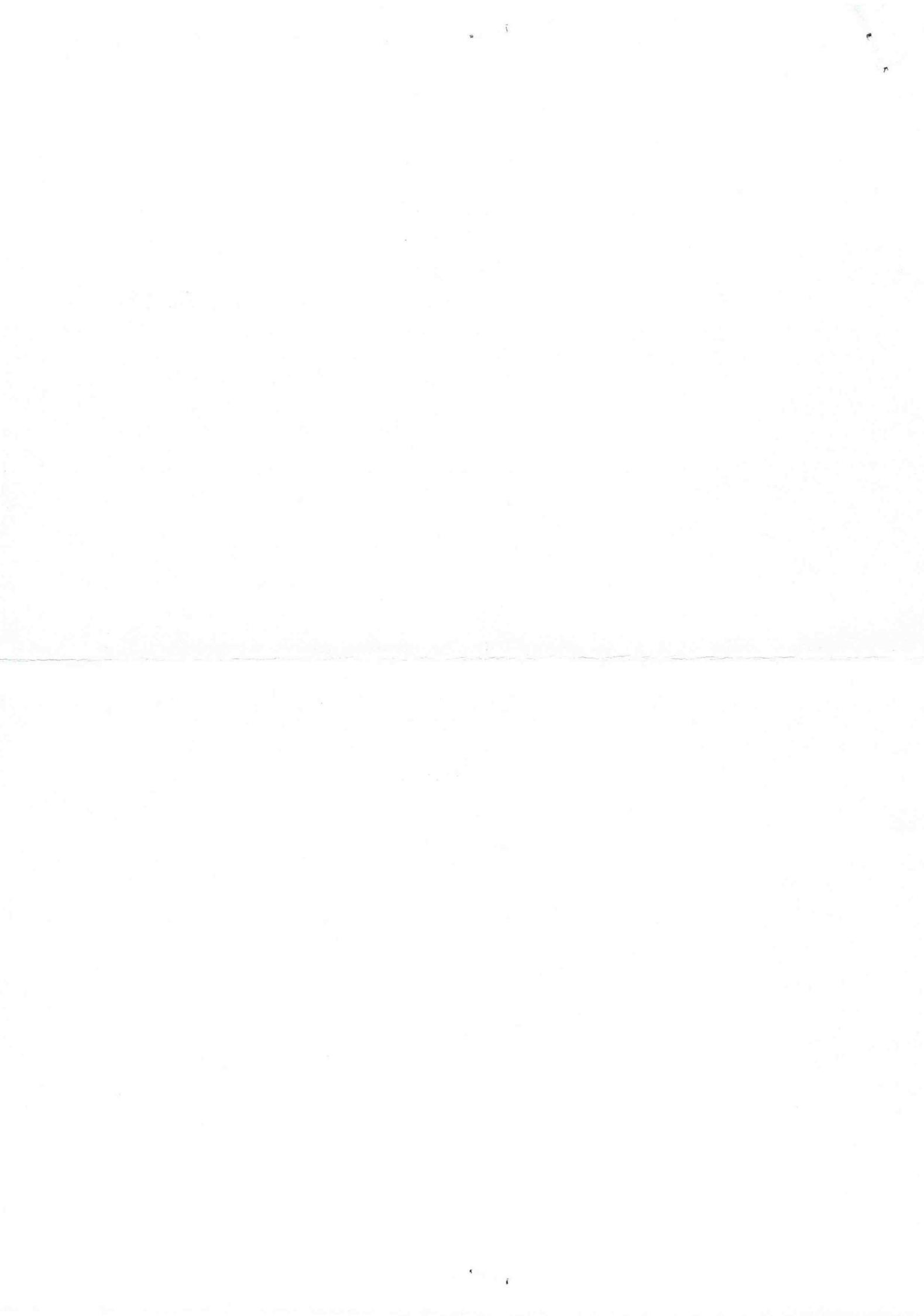
LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIR,

- Vu la Constitution ;  
Vu la loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;  
Vu la loi n°2021/021 du 17 Décembre 2020 portant loi de règlement et Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022.  
Vu le décret n° 93/322 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune Rurale de Dir ;  
Vu le décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le décret n° 2012/074 du 08 Mars 2018 ;  
Vu le décret n° 2004/274 du 24 Septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;  
Vu le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
Vu l'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives et Générales (CCAG) applicable aux marchés publics ;  
Vu l'arrêté n°000021/A/MINDEVEL/DCTD du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire HOUSSEINI ISSA et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Dir ;  
Vu la circulaire n° 003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;  
Vu La Circulaire n° 00013995/C/MINFI du 31 Décembre 2024 relative à l'exécution, au suivi et au Contrôle de l'exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2025.  
Vu la décision municipale N°005/DM/C DIR/SG/2024 constatant la composition de la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de DIR ;  
Vu la lettre du Président de la Commission Interne de Passation de Marché auprès de la Commune de Dir n° 08/C.DIR/CIPM/ 2025 du 18 juin 2025 relative aux propositions d'attributions.

Considérant les Avis de Demande de Cotation n°001 /DC/C DIR/SG/CIPM/2025 du 05/05/ 2025 Pour la réalisation de projet

dessus dans la Commune de Dir, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

Considérant le procès-verbal de dépouillement des Offres ;



**-DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Le Soumissionnaire ci-dessous retenu pour la réalisation de projet ci-dessus, dans la Commune de Dir, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua :

Maitre d'ouvrage	Objet et Lieu d'exécution	Entreprises	Montant TTC (FCFA) prévisionnel du projet	Montant TTC(FCFA) attribué	Montant HT (FCFA) attribué	Délai d'exécution	Observations
MAIRE COMMUNE DE DIR	Pour l'acquisition d'un véhicule pick up 4x4 double cabine pour le compte de la Commune de DIR	ETS AFRONNI MOTOR SARL TEL : 673427736/6 91809017	37.000.000 F CFA	37.000.000 F CFA	31.027.253 F CFA	Deux(02) Mois	Attributaire

Un délai d'exécution est de (soixante) 60 jours, à compter de la date de signature des différentes Notifications des Ordres de Service de démarrage.

**Article 2** : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Dir, le

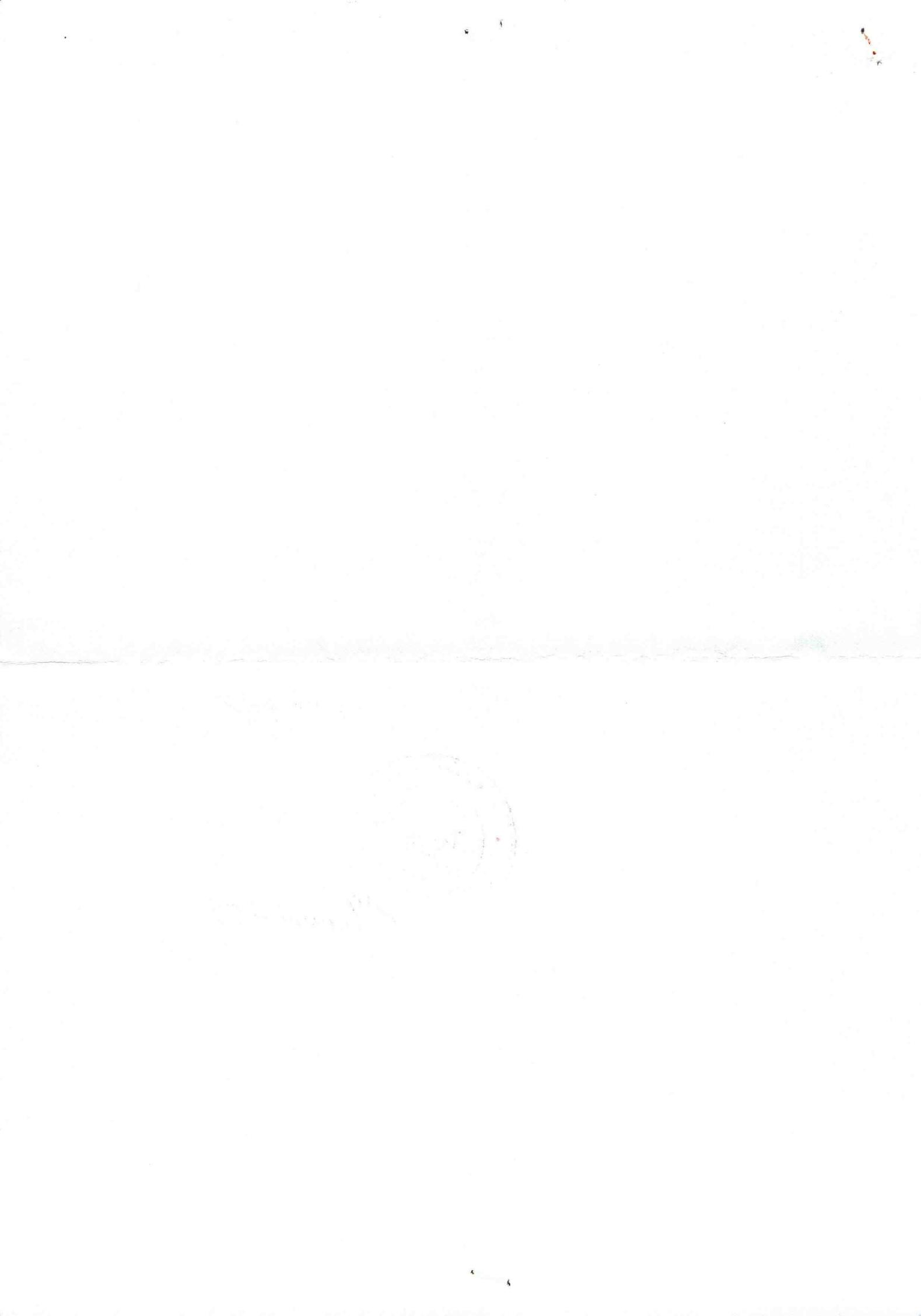
**23 JUIN 2025**

**LE MAIRE,**



**AMPLIATIONS**

- PREFET/MBERE(ATCR)
- DDMAP/MBERE
- ARMP/AD/NDERE (pour publication)
- FEICOM/AD
- CIPM/C-DIR
- AFFICHAGE
- ARCHIVES/CHRONOS



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
\*\*\*\*\*  
REGION DE L'ADAMAOUA  
\*\*\*\*\*  
DEPARTEMENT DU MBERE  
\*\*\*\*\*  
COMMUNE DE DIR  
\*\*\*\*\*  
SECRETARIAT GENERAL  
\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace -Work- Fatherland  
\*\*\*\*\*  
ADAMAOUA REGION  
\*\*\*\*\*  
MBERE DIVISION  
\*\*\*\*\*  
DIR COUNCIL  
\*\*\*\*\*  
GENERAL SECRETARY  
\*\*\*\*\*

17385/2021/N Gw/CG/76A /OPR. RO

CAT

COMMUNIQUE N°004/C/C DIR /SG/ 2025 DU

23 JUIN 2025

PORANT LA DECISION D'ATTRIBUTION DE LETTRE COMMANDE OBJET DE L'AVIS DEMANDE DE COTATION N°001/DC /C-DIR/SG/CIPM/ 2025 DU 05 MAI 2025, POUR L'AQUISITION D'UN VEHICULE PICK UP 4x4 POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA :

- DEMANDE DE COTATION N°001 RELATIVE A L'AQUISITION D'UN VEHICULE PICK UP 4x4 POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE DIR.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIR, porte à la connaissance du public que :

Par Décision N° 003/DM/C-DIR/SG/2025 DU 23 JUIN 2025

Entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire de la lettre-commande relative aux Avis de Consultation susmentionné pour le montant et le délai suivant :

Maitre d'ouvrage	Objet et Lieu d'exécution	Entreprises	Montant TTC (FCFA) prévisionnel du projet	Montant TTC(FCFA) attribué	Montant HT (FCFA) attribué	Délai d'exécution	Observations
MAIRE COMMUNE DE DIR	Pour l'acquisition d'un véhicule pick up 4x4 double cabine pour le compte de la Commune de DIR	ETS AFROMNI MOTOR SARL  TEL : 673427736/6 91809017	37.000.000 F CFA	37.000.000 F CFA	31.027.253 F CFA	Deux(02) Mois	Attributaire

Ladite Entreprise est invitée à se présenter à la Mairie de DIR, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de lettre commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

AMPLIATIONS :

- PREFET MB
- DDMAP/MBERE
- ARMP/AD/NDERE (pour publication)
- FEICOM/AD/NDERE
- CIPM/DIR
- CHRONO/ARCHIVES
- DOSSIER

DIR, le 23 JUIN 2025



Housseini Issa

